

Monsieur le Conseiller fédéral Graber

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

3003 Berne, le 18 juillet 1972

o.713-01 - GT/guAux Représentations suisses

Débat du Conseil National concernant
le rapport du Conseil fédéral sur les
relations de la Suisse avec les Nations
Unies, du 17 novembre 1971

Pour faire suite à notre circulaire du 6 juin dernier, nous vous adressons la revue de presse que nous avons rédigée à la suite de ce débat. Nous vous ferons tenir le procès-verbal de la séance du Conseil National du 28 juin 1972 dès que nous l'aurons reçu.

La première impression générale, telle que l'a résumée le Chef du département, est qu'un ton positif a dominé le débat. Effectivement cinq partis politiques sur huit - socialiste, démocrate-chrétien, indépendant, libéral et évangélique, parti du travail - ont saisi l'occasion pour se prononcer en faveur de l'adhésion à l'ONU. De plus, comme pour le Conseil des Etats, nous avons constaté une nette évolution depuis le précédent débat de l'automne 1969. Les jugements sur les Nations Unies sont plus réalistes, et les perspectives d'une adhésion taillée à notre mesure sont envisagées sans passion. Le chef de file des Républicains, James Schwarzenbach, a annoncé quant à lui une "lutte farouche", accusant, d'une part, l'ONU d'arbitraire et, d'autre part, le Conseil fédéral de manipuler l'opinion publique.

Par ailleurs, quelques députés ont montré à nouveau leur impatience et regretté une fois de plus que le Conseil fédéral n'ait pas encore pris la décision qu'ils attendent. L'un d'eux, M. Rentschler, s'était même proposé, non seulement de prendre acte du rapport du Conseil fédéral en l'approuvant, mais d'inciter celui-ci à faire un pas de plus et à déclarer que l'entrée de



- 2 -

la Suisse aux Nations Unies, tout en maintenant la neutralité, devait se faire dans un avenir rapproché. Le député zurichois a toutefois renoncé en séance plénière à son projet qui aurait divisé le Conseil National. Ces députés ont souhaité vivement que le prochain rapport du Conseil fédéral recommande l'adhésion.

Deux partis politiques (radical et Union démocratique du Centre, ancien PAB) ont fait preuve de prudence et pour l'Union démocratique du Centre surtout d'attentisme. Comme les autres partis, ils ont pris acte du rapport en l'approuvant.

Dans son intervention, le Chef du département a répondu aux questions soulevées par les différents orateurs. Comme au Conseil des Etats, il a rappelé le double but du rapport, relevé les principaux événements survenus depuis 1969, ainsi que l'importance des problèmes de la neutralité et du risque d'isolement. Il a aussi donné un aperçu du mandat qui sera confié à la commission consultative, laquelle mènera ses travaux d'une façon d'autant plus sereine qu'il n'y a pas d'urgence.

Finalement le Conseil National a pris acte du rapport du Conseil fédéral sans vote.

La discussion a duré une matinée, avec une participation assez faible. L'enjeu ne consistait, il est vrai, qu'à approuver le rapport dont la commission consultative va prendre le relais.

Division
des organisations internationales



René Keller

Annexe: 1 revue de presse